

Chères Saint-Marcelloises,  
chers Saint-Marcellois,

Voici maintenant quelques jours que le président de la République a annoncé des mesures exceptionnelles pour lutter contre la propagation du coronavirus : fermeture des écoles, interdiction des rassemblements, état d'urgence sanitaire. Depuis, nous vivons tous une période de confinement difficile, mais nécessaire si nous voulons venir à bout de cette épidémie. Depuis le début de cette crise, les mairies sont en première ligne pour assurer à tous les habitants, et surtout aux plus fragiles, la continuité des services publics essentiels à notre quotidien. Les équipes de la Ville sont plus que jamais mobilisées et à votre écoute. Nous rendons hommage à nos agents qui font honneur au service public, mais aussi aux élus : ceux dont le mandat a été prolongé jusqu'au mois de mai, en l'absence de possibilité

de nommer officiellement les nouvelles équipes qui ont remporté le premier tour des élections municipales ; mais aussi aux nouveaux élus, qui sont déjà à pied d'œuvre pour vous soutenir dans cette situation inédite. Dès le 16 mars, nous avons mis en place une cellule de crise pour parer à tous les problèmes pour lesquels nous pouvons vous aider, habitants, commerçants et entreprises du territoire, et pour venir en aide aux seniors et aux plus démunis.

Nous vous souhaitons bon courage et vous assurons de notre soutien.

Sincèrement.

**Dominique Quet,**  
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

**Jean-Michel Valla,**  
1<sup>er</sup> adjoint et futur maire

## La situation des aînés suivie de très près



Si vous êtes âgé(e) ou isolé(e), si vous connaissez une personne âgée isolée qui a besoin d'aide, faites-vous/la connaître en appelant au **04 75 58 70 03**. Ce recensement nous permet d'accompagner au mieux les personnes les plus fragiles durant cette crise sanitaire. Plus de 700 habitants ont déjà été contactés par les élus et agents de la commune.

## CONTINUITÉ des services municipaux

**Le standard téléphonique** de la mairie est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h au :  
**04 75 58 70 03.**

**Un numéro d'astreinte** a été mis en place pour joindre la mairie en dehors des heures d'ouverture.



**L'accueil physique** étant fermé, vous devez **prendre rendez-vous pour les actes d'état civil** (naissances, décès). À noter que les mariages et PACS sont reportés.

**Le parc de la MJC, le bois de Thodure, ainsi que tous les équipements sportifs et culturels** sont fermés et interdits au public depuis le 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants du personnel soignant sont accueillis à **l'école André Blanc les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 18h30**, un pique-nique doit être fourni par les familles.

**Les services des espaces verts, des bâtiments, de la propreté, ainsi que la police municipale** restent aussi mobilisés pour assurer les missions qui leur incombent.

# Faire ses courses durant le confinement

Plusieurs commerçants de la commune restent ouverts pour vos achats de première nécessité. Un certain nombre proposent la livraison à domicile pour éviter au maximum aux personnes de sortir.

## liste complète ci-contre

Ces informations seront mises à jour régulièrement sur le site internet de la mairie :

[mairiesmlv.org](http://mairiesmlv.org) (rubrique actualité)

et sur la page Facebook

[@mairiesmlv](https://www.facebook.com/mairiesmlv)

Si vous ne disposez pas d'internet, n'hésitez pas à joindre la mairie par téléphone qui vous renseignera.

## Le marché sur la place de l'Hôtel de Ville sera à nouveau ouvert les samedis matin.

Notre demande de dérogation a été acceptée par la Préfecture, car il est très facile de respecter la distance d'un mètre entre chaque personne dans notre commune. Ce marché central et hebdomadaire propose des produits frais et locaux.

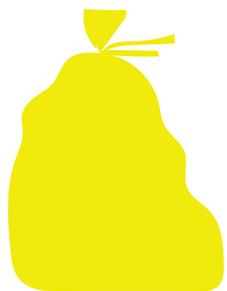
La pharmacie Dufour peut livrer des médicaments aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer (les appeler au 04 75 58 71 01).



## La Poste

Le bureau de Poste de la commune est fermé. Le plus proche actuellement ouvert est celui de l'avenue Edouard Herriot à Valence. Bien entendu, vos déplacements doivent être limités et ne vous y rendez qu'en cas d'extrême nécessité.

**A noter** que la Poste continue d'assurer la distribution du courrier à Saint-Marcel-lès-Valence les mercredis, jeudis et vendredis, ainsi que la relève dans les boîtes habituelles.



## Déchets

Les déchetteries de Valence Romans Agglo sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

En attendant leur réouverture, nous vous remercions de stocker comme vous le pouvez vos déchets verts.

Un arrêté préfectoral du 25 mars interdit tout brûlage de déchets verts et végétaux dans le département, pour des raisons de santé publique, de lutte contre la pollution de l'air et pour éviter de mobiliser les

services de secours inutilement en cas de feu incontrôlé.

Les collectes des ordures ménagères et le tri sont maintenus, avec les mêmes jours de passage. Il s'agit en effet d'un service public essentiel au quotidien des habitants, l'agglo met tout en œuvre pour l'assurer normalement. Pour la sécurité sanitaire et le confort de tous, merci de bien mettre vos déchets dans des sacs

hermétiquement fermés et de déposer vos sacs dans un conteneur (pas de sacs au sol).

**Merci à vous pour le respect des consignes et aux équipes de collecte pour leur travail !**

À noter que les mouchoirs et masques de protection usagés doivent être jetés dans un sac fermé dans votre poubelle d'ordures ménagères, et non dans votre bac de tri !

Commerçants	Jours et heures d'ouverture	Commentaires
Boulangerie Pain et Gourmandiz avenue de Provence	Du lundi au samedi de 6h à 13h	Fermé le dimanche
Boulangerie la Favorite centre commercial les Monettes	Du mardi au samedi de 6h30 à 14h Le dimanche de 6h30 à 13h	Fermé le lundi
Boulangerie de l'Église	Du lundi au vendredi de 7h à 13h Le dimanche de 6h à 13h	Fermé le samedi
Boulangerie Délices de St Marcel rue de la roche	Du lundi au vendredi de 6h30 à 14h et de 16h à 19h Le samedi de 6h30 à 14h	Fermé le dimanche
Boulangerie Marie Blachère à coté de Grand Frais	Du lundi au vendredi de 8h à 17h Le samedi de 8h à 17h	Fermé le dimanche
Boucherie charcuterie traiteur Buisson 2 Place Albert Camus	Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 18h  Le dimanche de 9h à 12h	Possibilité de portage de repas et packs de viande à domicile Renseignements et commandes au 04 75 85 71 38
Carrefour centre commercial les Monettes	Du lundi au samedi de 8h à 20h Le dimanche de 8h à 13h	Possibilité de commander par téléphone (préparation de commande mais pas de livraison)
Grand Frais Zone de Laye	Du lundi au samedi de 9h à 18h	Fermé le dimanche
Leader Price Zone de Laye	Du lundi au samedi de 7h30 à 19h	Fermé le dimanche
Clara Bio 52 rue du Vivarais	Du lundi au samedi de 9h à 19h	Fermé dimanche
Ferme des Blancs vente fruits & légumes et produits locaux les vergers de Marcelle	Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 Le mercredi de 9h à 13h	Possibilité de paniers à domicile (personnes ne pouvant se déplacer) sur commande au 06 26 20 50 07 ou 04 75 61 12 66 ou par mail : vallalivraisonpanier@gmail.com
Panier de Carabony vente fruits & légumes et produits locaux 6 rue Carabony	Le lundi de 14h30 à 17h30 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 Le samedi de 9h à 12h	Commande recommandée et livraison possible au 04 75 85 71 22 ou par mail aupanierdecarabony@gmail.com
Au primeur du Chantre Quartier le Chantre	Du mardi au samedi de 9h à 18h30 Fermé le lundi et le dimanche	Commande par téléphone 04 75 43 12 71 ou mail contact@auprimeurduchantre.fr voir site internet, horaires modifiables
Gilfruits 305 avenue de Provence	Le lundi / et du mercredi au samedi de 9h à 11h et de 14h à 16h	Fermé le mardi
Bureau de tabac / presse Rue de l'église	Du lundi au samedi de 7h à 14h Dimanche de 7h30 12h30	Uniquement tabac et presse
Optic Saint-Marcel avenue de Provence	Fermé	Joignable par email en cas d'urgence etienne.cotte@orange.fr
Fromager Paul Balayn Capri B Paule et Laurent	(fromager présent habituellement sur le marché)	Livraison possible sur demande au 06 78 67 61 11 ou pbalayn@aol.com

Si vous constatez une erreur, un oubli ou un changement, merci de nous en informer !

## Couvre-feu

La commune a instauré un couvre-feu pour faire respecter les consignes de confinement face à l'épidémie de coronavirus Covid-19. **Les déplacements sont donc interdits entre 21h et 6h du matin, chaque nuit.** La mesure a été prolongée jusqu'au 16 avril au minimum. Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

Ce couvre-feu ne s'applique pas aux personnes intervenant dans le cadre de missions de service public, y compris à titre bénévole, ou dans le cadre de réquisitions, d'assistance à des individus nécessitant des soins, d'approvisionnement des commerces ou pour les déplacements liés à l'activité professionnelle (sur présentation d'une attestation de l'employeur) ainsi qu'aux personnes dont les déplacements sont liés à des nécessités impérieuses familiales ou médicales.

## Écoute et livraison solidaire

La Croix-Rouge a mis en place un numéro de téléphone pour toutes les personnes vulnérables en situation d'isolement social confinées chez elles. **En appelant le 09 70 28 30 00** (disponible 7 j/7), des bénévoles vous proposent une écoute chaleureuse et rassurante, mais aussi la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène, médicaments sur ordonnance) que des volontaires de la Croix-Rouge livreront à domicile.

**Pour les personnes en extrême difficulté, le Secours Catholique propose différentes formes d'aides.** Contactez la municipalité au 04 75 58 70 03 qui vous communiquera les coordonnées des interlocuteurs locaux.

## Inscription écoles

Pour les enfants qui entrent en petite section de maternelle (nés en 2017) et pour tous les nouveaux arrivants sur la commune qui souhaitent s'inscrire en maternelle ou en primaire, les démarches peuvent démarrer à distance.

**Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site internet [www.mairiesmlv.org](http://www.mairiesmlv.org) et à renvoyer si possible avant le 20 mai 2020 :**

- par mail : [mairiesmlv@wanadoo.fr](mailto:mairiesmlv@wanadoo.fr)
- ou par courrier à la mairie, BP 4 26320 Saint-Marcel-lès-Valence.

Les dossiers doivent être composés de la fiche d'inscription, d'une copie de justificatif de domicile, d'une copie du livret de famille et d'un certificat de radiation de l'ancien établissement si votre/vos enfants étai(en)t scolarisé(s) ailleurs.

## Des idées pour occuper les enfants ?

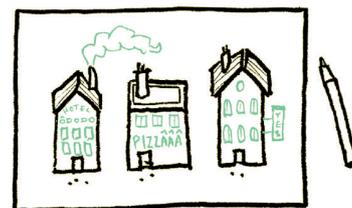
Une offre culturelle et ludique en ligne est en cours de préparation par le personnel et les bénévoles de la bibliothèque / future médiathèque. Ces contenus seront très prochainement accessibles sur la page facebook de la Ville. **Vous pouvez également nous communiquer votre email à [mairiesmlv@wanadoo.fr](mailto:mairiesmlv@wanadoo.fr)** pour recevoir les informations directement.

## Côté MJC

L'équipe reste à votre écoute par email [mjc-saint-marcel@wanadoo.fr](mailto:mjc-saint-marcel@wanadoo.fr) et le flash info continue d'être envoyé régulièrement aux adhérents.

Suivez la page Facebook de la mairie **@mairiesmlv** pour être tenu informé de toutes les initiatives sur la commune, des dispositions mises en place, etc.

Vous n'avez pas internet ? Pas de souci, appelez la mairie au 04 75 58 70 03, nos agents se feront un plaisir de vous aider, vous renseigner, vous transmettre les dernières informations diffusées.



## Dessignons notre ville imaginaire

Dans ce contexte très particulier, pour essayer de penser à autre chose, de vous occuper - vous et vos enfants - de façon ludique et sur un **projet collectif** : créons ensemble notre Saint-Marcel imaginaire. Créez, reproduisez votre chez vous, votre appartement, votre maison ou inventez des noms d'enseignes, de boutiques, des voitures, des personnages selon votre envie et nous composerons une ville géante avec toutes vos productions ! (Dessin, collage, écrits, libre à vous...) Tout le monde peut participer ! RDV après le confinement pour découvrir le résultat.

**Envoyez la photo de votre création à :**

[etpourquoipasalalune@gmail.com](mailto:etpourquoipasalalune@gmail.com) ou déposez-la dans la boîte aux lettres de la mairie.